



Canadian Interuniversity Sport
Sport interuniversitaire canadien

Directives pour la mise en candidature et l'accueil du Championnat mondial universitaire 2012

Avril 2008

- also available in English -

Directives - Conflit d'intérêt

1. Aucun membre du Comité de sélection des candidatures ne sera employé par une université située dans la ville candidate.
2. Aucun membre du Comité de sélection des candidatures ne sera résident de la même province d'où provient une offre de partenariat.
3. Aucun membre du Comité de sélection des candidatures ne visitera une ville candidate individuellement au cours de la période d'évaluation du partenariat. Le Comité de sélection des candidatures sera la seule entité autorisée à visiter les villes candidates. Dans l'éventualité où un membre du Comité de sélection des candidatures serait appelé à visiter une ville candidature dans le cadre de ses obligations professionnelles, il/elle doit en informer le Service des Programmes internationaux de SIC une (1) semaine à l'avance.
4. Aucun membre du Comité de sélection des candidatures ne rencontrera individuellement un officiel d'une ville candidate au cours de la période d'évaluation du partenariat.
5. Lorsqu'un membre du Comité international de SIC, ou du Conseil de direction de SIC, réside dans la même province que l'une des villes candidates, ce membre doit déclarer un conflit et quitter la salle ou l'appel conférence lorsque le sujet est discuté ou est soumis au vote.

Sport Interuniversitaire Canadien
Directives pour la mise en candidature et l'accueil du Championnat mondial universitaire 2012

Table des matières

	page
Information générale SIC	4
Information générale FISU	5
Exigences - candidature	6
Responsabilités financières du Comité des candidatures	8
Chemin critique – candidatures événements FISU 2012–2017	12
 Pièces justificatives	
1. Politique fédérale canadienne pour l'accueil d'événements sportifs internationaux www.pch.gc.ca/progs/sc/pol/accueil-host/index_e.cfm	
2. Règles de la FISU concernant l'accueil d'un Championnat mondial universitaire (Disponible à SIC)	

Il est entendu que toutes les exigences des présentes directives sont sujettes à révision, et sont interreliées aux politiques d'accueil de la FISU et de la Politique fédérale canadienne pour l'Accueil d'événements sportifs internationaux. Tous les documents doivent être considérés comme faisant partie de ces directives et doivent servir de références en ce qui concerne la stratégie d'accueil de SIC.

L'information contenue dans le présent document doit servir de guide et SIC se réserve le droit de la réviser au besoin.

INFORMATION

Service des Programmes internationaux, Sport interuniversitaire canadien
801, Avenue King Edward, Suite N205, Ottawa ON K1N 6N5
Tél : (613) 562-5670 ; Télécopieur : (613)562-5669
Courrier électronique : canada@universitysport.ca
SiteWeb : www.universitysport.ca

ABBREVIATIONS

SIC Sport interuniversitaire canadien
FISU Fédération Internationale du Sport Universitaire (International University Sports Federation)
CO Comité organisateur
CC Comité des candidatures
FSC Fédération sportive canadienne
CMU Championnats mondiaux universitaires

Introduction

Le présent guide est à l'intention des communautés canadiennes et des membres de Sport interuniversitaire canadien (SIC) qui considèrent soumettre leur candidature à l'accueil d'un Championnat mondial universitaire.

Les Championnats mondiaux universitaires sont des événements à sport unique qui ont lieu tous les deux (2) ans, ordinairement les années paires (2008, 2010, 2012). Ces championnats seront organisés dans l'esprit de SIC et de la Fédération internationale du sport universitaire (FISU), i.e. qu'aucune discrimination contre un pays ou individu basée sur la race, la religion, ou l'affiliation politique ne sera tolérée.

Les Championnats mondiaux universitaires seront présentés dans la dignité et doivent s'avérer un événement unique ; aucun autre festival ou événement sportif international ne peut avoir lieu dans la même ville ou à proximité de la ville hôte durant la période du Championnat mondial universitaire ou immédiatement avant.

Le mandat d'organiser un Championnat mondial universitaire ne peut être obtenu que par le biais de SIC, raison pour laquelle il est essentiel que SIC soit représenté sur le comité des candidatures. Il est aussi recommandé que des autorités politiques de la ville, de la région, ou du pays hôte, soient représentés au Comité des candidatures.

SPORT INTERUNIVERSITAIRE CANADIEN (SIC)

Référence : Section 20.60.1 Politiques et Procédures SIC

SIC, qui est le corps dirigeant du sport universitaire au Canada, est formé de la majorité des universités qui accordent des diplômes au pays. SIC est la destination de choix pour les étudiants athlètes canadiens désireux de poursuivre l'excellence académique et sportive. SIC est reconnu comme l'un des leaders sportifs les plus influents au Canada. Cinquante institutions membres, comprenant au-delà de 10,000 étudiants athlètes et 550 entraîneurs, se disputent 19 championnats nationaux dans 11 sports différents.

De Victoria à St-Jean, des étudiants athlètes aspirent aux championnats nationaux et régionaux à partir des Associations régionales suivantes :

- Ouest canadien
- Sports universitaires de l'Ontario
- Fédération québécoise du sport étudiant
- Sport universitaire de l'Atlantique

À titre de membre national de la FISU, SIC est le seul franchisé reconnu pour toutes les activités de la FISU au Canada.

Le mandat de SIC est de faciliter les occasions de compétition de haut niveau pour les étudiants athlètes canadiens, âgés de 17 à 28 ans, et inscrits à temps plein dans une institution postsecondaire. La participation du Canada aux compétitions de la FISU fait partie de l'engagement de SIC à fournir aux étudiants athlètes la meilleure formation et les meilleures opportunités de compétition possibles.

De concert avec Sport Canada et les Fédérations sportives canadiennes, SIC soutient et favorise le développement maximal des étudiants athlètes. Ce principe gouverne la participation des étudiants athlètes canadiens aux Championnats mondiaux universitaires (CMU) et aux Universiades sanctionnés par la FISU de même que l'accueil d'événements de la FISU au Canada.

SIC renseignera la communauté sportive canadienne et le public en général au sujet des activités de la FISU. Dans ce rôle de leadership, SIC collaborera avec les Fédérations sportives canadiennes (FSC) à augmenter le nombre de personnel de SIC (athlètes, entraîneurs, gérants, médical et paramédical) au sein des équipes canadiennes.

SIC s'assurera que le Comité international de SIC fasse certaines recommandations visant à impliquer le Canada dans les CMU et Universiades. L'objectif à long terme est de faciliter le plus grand nombre possible d'occasions de participation aux étudiants athlètes canadiens et d'accueillir un CMU FISU tous les quatre ans ainsi qu'une Universiade tous les douze ans. Des appels d'offres ne seront lancés que sur la recommandation du Comité international et avec l'approbation du Conseil de direction de SIC.

Le Conseil de direction ratifie les nominations, présentées par le Comité international, d'individus devant représenter SIC aux Universiades, à l'assemblée générale de la FISU, et aux comités et commissions de la FISU. Le Conseil de direction ratifie également toute candidature à l'accueil d'un événement de la FISU au Canada.

Événements de la FISU accueillis ou devant être accueillis au Canada

Universiade d'été

Edmonton – 1983

Hamilton – 1993 (Soccer féminin et compétitions d'Aviron de l'Universiade de Buffalo '93)

Championnats mondiaux universitaires

13^{ième} CMU Judo – Jonquière, Québec - 1996

5^{ième} CMU Lutte - Edmonton – 2002

17^{ième} CMU Cross -country – Kingston - 2010

FÉDÉRATION INTERNATIONALE DU SPORT UNIVERSITAIRE (FISU)

FISU est le corps dirigeant du sport universitaire. Elle est responsable de l'organisation des Universiades d'été et d'hiver qui se tiennent chaque année impaire, ainsi que des Championnats mondiaux universitaires (CMU) à sport unique présentés chaque année paire.

Fondée au Luxembourg en 1948, la FISU a comme mandat (article 1, règles FISU) :

- Le développement du sport universitaire à tous les niveaux ;
- La formation morale et physique des étudiants ;
- Le rapprochement entre les étudiants de tous les pays et leur coopération à l'unification du sport universaire international.

COMPÉTITIONS

Au-delà de 32 CMU à sport unique sont actuellement offerts chaque année paire, d'avril à décembre, et sont – de façon générale – des sports qui ne sont pas offerts aux Universiades.

Championnats mondiaux universitaires (CMU)

En 2008, les championnats suivants sont au menu. Bien que ces événements soient tous offerts, ils ne seront pas nécessaires tous attribués et SIC se réserve le droit de ne participer et d'accueillir que les sports qui répondent à la définition du sport, tel que décrit à la Politique de reconnaissance du sport de Sport Canada.

Tir à l'arc	Badminton	Baseball
Volleyball de plage	Bridge	Canoé en eau calme
Canoé en eau vive	Échecs	Course cross -country
Cyclisme	Équitation	Unihockey
Futsal	Golf	Handball (Événements en équipe H & F)
Karate	Lutte	Orientation
Aviron	Rugby 7 contre 7	Voile
Courses (Voile)	Tir	Softball (F)
Squash	Taekwondo	Triathlon
Ski nautique	Woodball	Boxe

EXIGENCES POUR LES CANDIDATURES À L'ACCUEIL

Il est essentiel que tous les facteurs susceptibles d'influencer la possibilité que le Canada soit sélectionné pour accueillir un événement de la FISU soient pris en considération avant que SIC n'entame le processus officiel d'offre de candidature. Les facteurs suivants, bien qu'ils ne soient pas exclusifs d'autres considérations, pourraient influencer la décision de SIC à savoir s'il soumettra ou non une candidature, et à quel moment, et lequel sera le CC vainqueur :

- Partenariat avec une institution membre de SIC
- Autres villes candidates potentielles
- Facteurs géopolitiques canadiens
- Expérience antérieure en accueil international
- Legs
- Autres candidatures canadiennes

Tout Comité de candidature (CC) potentiel doit établir un lien officiel avec SIC qui est l'unique franchisé pour toutes les activités de la FISU au Canada. Ceci inclut également la délégation de deux représentants de SIC au Comité de candidature et au Comité organisateur (CO), tel qu'exigé par SIC et par la FISU. Le CC doit établir un partenariat officiel avec une institution membre de SIC par le biais d'une lettre de confirmation signée par le Président ou Directeur des sports, ou leur équivalent, d'une institution membre de SIC.

Le processus suivant décrit les conditions qui doivent être rencontrées par tout CC potentiel.

1. Décision de SIC de soumettre une candidature

Le but à long terme de SIC est d'accueillir un CMU au moins à tous les quatre ans. Chaque année, le Comité international de SIC fera une recommandation au Conseil de direction de SIC à l'effet de lancer ou non un appel de candidatures pour des événements de la FISU à venir.

2. Appels d'offres de candidature de SIC

Sur approbation du Conseil de direction de SIC, les appels d'offres seront distribués aux membres de SIC et au public en général. Normalement, SIC lancera les appels d'offres quatre ans à l'avance pour les CMU. SIC se réserve le droit de lancer des appels d'offres pour une ou plusieurs années.

3. Lettre d'intention à SIC

Une lettre d'intention de soumettre une candidature doit être adressée à SIC, généralement avant une date butoir annoncée pour chaque année. Elle doit être cosignée par ou inclure une lettre d'accompagnement signifiant le soutien du Président ou du Directeur des sports, ou leur équivalent, d'une institution membre.

4. Ébauche de l'offre à SIC

Une ébauche du document d'offre de candidature, incluant tous les aspects évoqués dans les règles de la FISU concernant la soumission d'un dossier de candidature à l'accueil d'un événement de la FISU, doit être soumise à SIC avant une date butoir désignée. Elle doit être accompagnée de la redevance financière à SIC.

5. Visites d'inspection des sites par SIC

Des représentants du Comité de sélection de SIC visiteront tous les sites hôtes potentiels des événements de la FISU.

6. Décision de SIC

Une fois le rapport d'évaluation du comité de sélection révisé, le Comité international fera une recommandation au Conseil d'administration de SIC qui tranchera à savoir quelle(s) offre(s), s'il y a lieu, sera(ont) acheminée(s) à la FISU à titre de nomination(s) canadienne(s).

7. Lancement de l'appel de candidatures – FISU

FISU lancera généralement un appel d'offres de candidatures au plus tard trois ans à l'avance d'un CMU. Par contre, un CMU peut être accordé jusqu'à quatre ans ou plus à l'avance.

8. Lettre d'intention à FISU

Une fois que SIC aura décidé de soutenir la soumission d'une offre d'accueil d'un événement de la FISU, SIC fera suivre une lettre d'intention de soumettre une candidature à la FISU au nom d'un CC.

9. Comité de candidature assiste à un événement de la FISU

Il est prévu que les membres d'un Comité de candidature soumettant une offre d'accueil d'un Championnat mondial universitaire assisteront au CMU de l'année en cours à leurs propres frais dans le but d'acquérir une expérience d'accueil de cet événement et de créer des liens avec les membres du Comité exécutif de la FISU, les membres du personnel de FISU, et les divers pays participants.

10. Comité de candidature – Contrat d'accueil SIC et approbation finale de SIC

Le Comité exécutif de SIC donnera l'approbation finale pour la soumission d'une offre de candidature à la FISU environ six mois suivant la soumission de la Lettre d'intention. Une lettre de soutien, décrivant toutes les modalités de l'accord entre le CC et SIC, sera rédigée et signée par les deux parties avant que le document de candidature ne soit soumis à la FISU.

11. Soumission du document de candidature à la FISU

Une fois un document de candidature, répondant à toutes les exigences de SIC et de la FISU, dûment rédigé, SIC fera suivre l'offre officielle à la FISU. Le CC doit inclure le paiement de l'obligation financière à SIC et à la FISU avant la soumission.

12. Décision de la FISU

Pégalement à la décision finale de la FISU, chaque comité de candidature aura l'occasion de présenter son offre officielle, en personne, au Comité exécutif de la FISU. Le format de la présentation sera établi par la FISU au cours du processus d'offres de candidatures et conformément aux règles de la FISU.

Le dossier d'offre de candidature final doit rencontrer toutes les exigences décrites dans les règles de la FISU concernant un CMU ainsi que dans la Politique fédérale canadienne pour l'Accueil d'événements sportifs internationaux mais doit aussi inclure les divers items suivants :

1. Confirmation écrite du soutien des corps gouvernementaux dirigeants, des niveaux national et provincial, du sport pour lequel vous soumettez votre offre d'accueil. Celle-ci devrait également inclure une description du rapport avec le modèle de Développement à long terme de l'athlète des FSC.
2. Confirmation écrite comme quoi le CC a établi un partenariat officiel avec une institution membre de SIC, signée par le Président ou Directeur des sports, ou leur équivalent.
3. Une description détaillée de la structure envisagée du Comité organisateur.
4. Confirmation écrite par la chambre de commerce ou par la direction de la communauté d'affaires locale à l'effet que l'offre d'accueil a toute son approbation et soutien.

5. Une description détaillée de l'hébergement prévu pour les athlètes, y compris des photos (ou ébauches d'artiste) et plan d'étages, services alimentaires, services médicaux et autres services d'accueil.
6. Un plan d'affaires, basé sur le modèle de l'Alliance canadienne du tourisme sportif (ACTS), qui inclut des budgets distincts pour le processus d'offre et l'événement lui-même et des détails concernant la gestion des déficits, les levées de fonds, les commandites, promotions, la billetterie, les techniques marchandes et le marketing.
7. Une description détaillée de tous les sites sportifs (entraînement et compétition), y compris des photos, diagrammes et spécifications.
8. Détails du plan de transport et un tableau indiquant les heures de navette entre l'hébergement et les divers sites, et entre l'hébergement et l'aéroport.
9. Une carte de la ville détaillant tous les sites pertinents à l'événement et une carte du monde démontrant la situation géographique de la ville.
10. Une description des installations suivantes : accréditation, médias (résultats), sites de l'événement, aéroport, et hébergement pour les partisans et familles des athlètes.
11. Photos et détails des hôtels qui hébergeront les délégués techniques, juges, officiels, médias, représentants de la FISU et autres VIPs.
12. Une description de la capacité du CC de satisfaire aux besoins en services d'Internet de la FISU et des autres délégations participantes.
13. Une garantie écrite que le CC rencontrera toutes les exigences en matière linguistique (français et anglais) de SIC et de la FISU, y compris l'offre de candidature.
14. Une description de l'impact économique et des legs financiers et physiques qui demeureront, une fois l'Universiade terminée, pour SIC, l'université, la ville, la province et le Canada (i.e. infrastructure, aide financière aux athlètes et entraîneurs, etc.).
15. Une description de l'implication des étudiants universitaires dans l'organisation de l'événement. La FISU s'inquiète du peu d'implication de la part des étudiants universitaires au cours de plusieurs des récents événements.

OBLIGATIONS FINANCIÈRES À L'ENDROIT DE SIC

Les obligations financières du Comité des candidatures / Comité organisateur, à l'endroit de SIC, sont les suivantes :

Lettre d'intention

1. Des frais de 200 \$ CND, non-remboursables, doivent accompagner toute lettre d'intention.

Frais de gestion de dossier

1. Un montant de 1000 \$ CND non-remboursable doit être acquitté par le comité de candidature au moment de soumettre la candidature.
2. Les dépenses encourues par les membres du Comité de sélection de Sport interuniversitaire canadien dans le déroulement de leurs activités relatives à l'approbation de la candidature.

Frais de candidature

1. Des frais de candidature au montant de 1000 \$ CND doivent être acquittés par le comité de candidature sur acceptation de la candidature par SIC. Qui plus est, ces frais doivent être acquittés que la FISU accorde ou non la demande du comité de candidature. Les frais de candidature compenseront les ressources financières et humaines consacrées au Comité de candidature à partir du moment de la soumission de sa candidature jusqu'à sa sélection ou rejet par la FISU.
2. Les dépenses réelles encourues par un représentant de SIC dans le déroulement de ses activités relatives à la candidature, jusqu'au moment de l'attribution du Championnat par la FISU.

Frais d'accueil

1. Des frais d'accueil, au montant de 5000 \$ CND devront être acquittés par le comité de candidature / organisateur une fois l'offre acceptée par la FISU. Ces frais d'accueil compenseront les ressources financières et humaines consacrées au Comité organisateur à partir du moment où le championnat aura été attribué par la FISU jusqu'à pareille date de l'année suivant l'événement.
2. Les dépenses réelles de trois représentants délégués par SIC dans le déroulement de leurs obligations relatives au Championnat.

RECONNAISSANCE DE SIC, TÉLÉVISION, WEBDIFFUSION ET AUTORISATION D'EXPLOITATION

Objectifs de la reconnaissance

Dans le but d'assurer que SIC soit prioritairement reconnu et que le logo et nom de marque de Sport Interuniversitaire Canadien soient toujours utilisés en conjonction avec le nom, l'année et le site du Championnat.

Pour assurer que l'identité corporative et l'adresse électronique (www.universitysport.ca/ / www.sportinteruniversitaire.ca) de Sport Interuniversitaire Canadien sont utilisées et bien en vue tout au long du Championnat. Une telle reconnaissance inclura, mais ne sera pas limitée à, des affiches, programmes, billets, « jupes de tables », surfaces de jeu, marchandise, annonces publiques, banderoles latérales, bandes de patinoires, etc.

Pour assurer que TOUS les usages du logo ou nom de marque de Sport Interuniversitaire Canadien soient approuvés par SIC.

Pour assurer que le logo et nom de marque de Sport Interuniversitaire Canadien apparaissent sur toutes les toiles de fond des conférences de presse.

Pour assurer que, dans l'éventualité où un logo du championnat serait créé pour l'Universiade, Sport Interuniversitaire Canadien approuve le logo. Le logo des jeux doit, en tout temps, être utilisé en conjonction avec le logo de Sport Interuniversitaire Canadien.

Pour assurer, gratuitement et en tout temps, un emplacement pour la signalisation de Sport Interuniversitaire Canadien (logo et nom de Sport Interuniversitaire Canadien). L'emplacement de la signalisation doit être bien à la vue de façon à ce que le logo et nom soient bien visibles à la télévision et pour les spectateurs. Sport Interuniversitaire Canadien fournira la signalisation qui devrait être utilisée :

- Sur le site ;
- Dans et autour des installations d'entraînement et de compétition ;
- Sur et autour de toutes les surfaces de jeu, i.e. centre de la glace, zone de service, mi-terrain ;

- Lors de toute fonction pertinente à l'Universiade, i.e. conférence de presse, banquet, interviews d'après match, réceptions, cérémonies.

Télévision

Des enregistrements de tous les événements télévisés seront fournis gratuitement à SIC dans les deux mois suivant la clôture officielle du championnat.

Webdiffusion

Le Comité organisateur fournira gratuitement à SIC des enregistrements de tout matériel de webdiffusion dans les deux mois suivant la clôture officielle du championnat.

Autorisation d'exploitation

Pour obtenir une autorisation écrite d'utiliser l'identité corporative ou les logos de Sport Interuniversitaire Canadien ou de toute institution membre de SIC dans tout programme d'exploitation ou de promotion. Tous les revenus provenant des programmes d'exploitation / mise en marché reviendront au Comité organisateur.

OBLIGATIONS FINANCIÈRES À L'ENDROIT DE LA FISU

Frais de candidature

1. Le Comité organisateur est responsable de tous les frais de candidature. Les frais de candidature pour les Championnats mondiaux universitaires 2010 étaient de 500 \$ US. Ce montant pourrait augmenter pour les Championnats mondiaux universitaires de 2012. FISU devrait annoncer le montant des frais de candidature pour 2012 à l'automne 2008.
2. Le Comité organisateur est également responsable de tous les coûts associés à la soumission de l'offre de candidature à la FISU et à la visite d'inspection de la FISU.

Frais d'accueil

1. Le Comité de candidature/organisateur devra s'acquitter des frais d'accueil à l'endroit de la FISU une fois l'offre de candidature acceptée. Les frais d'accueil pour les Championnats mondiaux universitaires de 2010 étaient de 5000 \$ US. Ce montant pourrait augmenter pour les Championnats mondiaux universitaires 2012. La FISU devrait annoncer le montant des frais d'accueil pour 2012 à l'automne 2008.
2. Les frais de voyage et d'hébergement pour les individus suivants :
 - a. Un délégué ISF
 - b. Un délégué du Comité exécutif FISU
 - c. Un délégué de la Commission médicale FISU
 - d. Un délégué de la Commission technique FISU
 - e. Un délégué de la Commission de contrôle FISU
 - f. Un délégué du personnel de FISU

CHEMIN CRITIQUE - CANDIDATURE ÉVÉNEMENTS FISU 2012

Il est entendu que toutes les exigences des présentes directives sont sujettes à révision et qu'elles sont inter-reliées aux politiques de la FISU en matière d'accueil et à la Stratégie d'accueil international du Gouvernement fédéral canadien.

Exigence	CMU 2012
Avance - processus de planification	4 ans
SIC établit la stratégie de candidature	Avril 2008
Appel d'offres – FISU	Automne 2008
Appel d'offres - SIC	3 Octobre 2008
Date butoir Lettre d'intention à SIC	14 Octobre 2008
Date butoir Ébauche d'offre à SIC	31 Octobre 2008
Visites d'inspection des sites - SIC	Novembre 2008
Recommandation - Rapport d'évaluation	Novembre 2008
Approbation finale de SIC	Novembre/ Décembre 2008
Lettre d'intention à FISU	Décembre 2008
Soumission document de candidature FISU	Janvier / Février 2009
Visite du site par FISU	ÀD
Décision par FISU	Variable 2009
Comité candidature assiste au Championnat 2010	Variable 2010